

Identitovigilance

CONTEXTE

L'identification fiable et unique du patient à toutes les étapes de sa prise en charge et à chaque venue, est un enjeu majeur pour la continuité et la sécurité des soins, compte tenu du risque d'erreurs potentiellement graves liées à une mauvaise identification.

Dans ce cadre il est demandé aux établissements de mettre en place un système de surveillance, de correction et de prévention des erreurs permettant de maîtriser ce risque

OBJECTIFS ET PRE REQUIS

La formation « identitovigilance » présente ce système de surveillance, de correction et de prévention des erreurs à mettre en place, et comment le faire vivre aux sein des établissements. L'objectif sera de répondre aux exigences de l'OMS sur le sujet, de la HAS, de la réglementation, et surtout d'intégrer l'importance de l'identification du patient dans le travail des professionnels, qu'il soit personnel administratif ou soignant.

Pré requis : Aucun

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Tous professionnels médicaux et paramédicaux, secrétaires, brancardiers
Plus largement, tous les professionnels d'un établissement de santé intervenant auprès des patients.

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Directeur Qualité et Gestion des Risques

MÉTHODE – MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode démonstrative et interactive.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle

Un support de formation est remis à chaque participant

CONTENU

Partie théorique :

Définition de l'identitovigilance

La politique d'identification du patient,

L'identitovigilance intégrée à la gestion des risques,



Identitovigilance

Les indicateurs à suivre.

Partie pratique :

Etat des lieux des différents points de vigilances sur l'identité du patient à tous les stades de sa prise en charge : analyse de l'existant

Choix d'actions d'amélioration à mettre en place,

Rédaction du protocole d'identitovigilance appliqué au système d'information et pratiques des soignants (missions de chacun, règles de création d'identité patient, identification du patient dans les actes de soins...

Rédaction d'un support d'information du personnel et des soignants.

MODALITES D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

